



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 18 mars 2014 à 13 h 30 et à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Stéphane Lauzon, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, André Lambert, directeur général adjoint, Michel Tremblay, directeur général adjoint, M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier et Bernard Savoie, chef de section au Service du greffe ainsi que Claude Alain, Roger Archambault, André Barbeau, Luc Bard, Jean Boileau, André Bonneau, Louis Cabral, André Cadieux, André Côté, Lucie Gagnon, Marc Gohier, Mario Harel, Melvin Jomphe, Andrée Loyer, Marie-Claude Martel, Marc Pageau, Marc Phaneuf et Gilles Sabourin.

Est absente, madame la conseillère Sylvie Goneau.

### **CAUP20140318-P1      CAUCUS PRÉPARATOIRE**

**13 h 30** – Discussions sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 18 mars 2014

**22.1 Projet numéro 21403** – Modifications du calendrier des séances du comité exécutif, du conseil municipal et des réunions du comité plénier pour l'année 2014

#### **EN AMENDEMENT**

Proposé par monsieur le conseiller Cédric Tessier  
Appuyé par monsieur le conseiller Denis Tassé

De modifier le calendrier des séances du comité exécutif, du conseil municipal et des réunions du comité plénier pour l'année 2014 afin de modifier l'heure de la tenue de la séance spéciale du budget du conseil municipal de 17 h à 19 h.

Les membres du conseil consentent à cet amendement.

Conséquemment, le projet de résolution 21403 sera modifié pour tenir compte de cet amendement.

Les membres du conseil consentent à l'ajout des items suivants :

**29.1 Projet numéro 21123** – Modification à la réglementation de la circulation – Rue de la Cité-Jardin – District électoral du Versant – Daniel Champagne

**29.2 Projet numéro 21576** – Modification – Divers règlements – Émission d'obligations de 29 000 0000 \$

**29.3 Projet numéro 21581** – Émission d'obligations – Terme plus court – Règlement numéro 559 et autres

**29.4 Projet numéro 21582** – Prolongement – Terme d'emprunt – Règlement numéro 559 et autres

**29.5 Projet numéro 21579** – Adjudication – Soumission publique – Émission d'obligations de 29 000 000 \$

**Monsieur le conseiller Stéphane Lauzon quitte son siège.**

**CAUP20140318-P2**      **MESURES DE MODÉRATION DE LA CIRCULATION**

**14 h 25** – Monsieur André Cadieux, accompagné de monsieur Claude Martine, présente, dans un premier temps, divers éléments de la politique sur les mesures de modération de la circulation adoptée par le conseil en 2004 et mise à jour en 2012 (critères d’admissibilité, priorisation des sites, aspects financiers, boîte à outils).

Dans un deuxième temps, les divers constats du banc d’essai des balises de ralentissement réalisé à l’été 2013 sur les rues Georges, Neuville, avenue du Cheval-Blanc sont soumis aux membres du conseil.

Dans un troisième temps, sont soumis les sites admissibles pour des mesures de modération de la circulation. En fonction des budgets prévus pour 2014 (660 000 \$) huit sites ont été retenus pour des interventions permanentes en 2014.

Les rues ciblées sont le boulevard Saint-René Est, l’avenue Gatineau, les rues Gouin, des Trembles, Nelligan, Bois-Franc, Bel Air et Saint-Martin.

**RECOMMANDATIONS****CP-INFRA-2014-003**

- Autoriser les balises de ralentissement dans la boîte à outils comme mesure de modération de la circulation temporaire ou en combinaison avec des mesures physiques permanentes, jusqu’à concurrence d’un budget de 20 000 \$ puisé à même le budget des mesures de modération de la circulation 2014;
- Autoriser le trésorier à imputer annuellement au budget d’opération du Service des travaux publics une somme jusqu’à concurrence de 15 000 \$ pour couvrir les coûts annuels d’installation, de désinstallation et de remplacement.

**CP-INFRA-2014-004**

- Autoriser l’installation de balises de ralentissement aux traverses piétons/écoliers actuellement présentes sur les artères et collectrices principales, jusqu’à concurrence d’un budget de 20 000 \$ puisé à même le budget des mesures de modération de la circulation 2014 afin de préciser notamment les coûts d’opérations annuels;
- Autoriser le trésorier à imputer annuellement au budget d’opération du Service des travaux publics une somme jusqu’à concurrence de 15 000 \$ pour couvrir les coûts annuels d’installation, de désinstallation et de remplacement.

Les recommandations **CP-INFRA-2014-003** et **CP-INFRA-2014-004** sont acceptées à l’unanimité.

**CP-INFRA-2014-005**

Approuver la liste de priorisation des sites admissibles à l’implantation de mesures physiques de modération de la circulation 2014 (en date du 31 octobre 2013) et autoriser le Service des infrastructures à procéder à la préparation des documents d’appel d’offres de services professionnels pour la préparation des concepts, plans et devis pour les huit premiers sites de la liste (Saint-René Est à Saint-Martin sur la liste).

Demande est faite pour modifier cette recommandation par l’ajout du paragraphe suivant :

et de mandater le Service des infrastructures pour présenter aux membres du conseil dans le cadre d’un comité plénier, et ce, dans un délai de 18 mois, ou avant si nécessaire, une évaluation sur les succès et les coûts (d’installation et ceux récurrents) des balises de ralentissement.

Un tour de table est fait sur cette recommandation modifiée :

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>	<b>ABSENTS</b>
M <sup>me</sup> Josée Lacasse	M. Richard Bégin	M. Cédric Tessier	M <sup>me</sup> Sylvie Goneau
M. Mike Duggan	M <sup>me</sup> Mireille Apollon		M. Stéphane Lauzon
M. Maxime Tremblay	M. Daniel Champagne		
M. Jocelyn Blondin			
M <sup>me</sup> Louise Boudrias			
M <sup>me</sup> Denise Laferrière			
M. Denis Tassé			
M <sup>me</sup> Myriam Nadeau			
M. Gilles Carpentier			
M. Jean Lessard			
M. Marc Carrière			
M. Martin Lajeunesse			
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin			

La recommandation **CP-INFRA-2014-005** modifiée est acceptée sur division.

Deux séances d'information (secteur est et secteur ouest) avec les élus seront convoquées par la Direction générale pour leur présenter, de manière détaillée, la politique sur les mesures de modération de la circulation et le contenu de la boîte à outils composé de toutes les mesures de modération pouvant être implantées sur un site.

**Fin du caucus préparatoire public à 15 h 40.**